



SOCIETE DE TIR DE CHATEAUROUX (S.T.C.)

.....

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA S.T.C. LE 29 AOUT 2021

Salle de réunion du stand R. PERROCHON

Début de séance : 9h30

.....

PRESENTS : AUDONNET Franck, AUGRAS Philippe, BABIN DE LIGNAC Jérôme, BEAUCOURT Julie, BELLERS Pierre, BERTHON Alexa, BISIAUX Jean-Paul, CAMPAN Patrice, DANJOUX Alain, DAUSSY Pascal, DESFORGES AWA, DESFORGES Patrick, DESRIER Kevin, DEVAUX Christian, EL MALKI Rachid, FOULACHON Bernard, GINGAST Dominique, GODIN Marcel, GRABOWSKI François, KAZMITCHEFF Serge, KIEFFER Jean-Paul, LANGLOIS Michel, LAVILLONNIERE Christian, LE GAL Régis, MANCHON François, MARTIN Patrick, MOUROUX Patrick, PICOT Philippe, RAMBERT Ophélie, RIGALT Patrick, RIQUELME Valentin, STEIMES Benjamin, VINCENT Thierry

Total : 33

PROCURATIONS : ARGAILLOT Fabrice, BASTARD Gérard, BLANCHET Olivier, LANYI Fabien, LANYI Véronique, LHOPITALIER Anne-Laure, LHOPITALIER François – Xavier, LHOPITALIER Tristan, MOIOLI Daniel, MOURLON Fabien, MUSCHIK Laurent, NAVARRO Didier, NAVARRO Joachim, NOWAKOWSKI Chantal, PAPAZOGLU Stéphane, RETAILLEAU Christian, RETAULT Yann, SELMANE Daniel, SUHAS Isabelle,

Total : 19

Procurations : article 9 des statuts : *le vote par procuration est possible dans la limite de deux procurations par mandataires présents.*

Total des procurations : 19

Total des présents : 33

Total des présents et des représentés : 52

Nombre de licences validées au 29/08/2021 : 123

Nombre de licenciés appelés à voter : 110

Quorum 1/6 des membres validés : 19 Quorum atteint.

Le quorum étant atteint le Président Jean-Paul BISIAUX indique que l'Assemblée Générale est ouverte.

ORDRE DU JOUR

9 h00 - Accueil des invités et des sociétaires

. **9h30 – Ouverture de l'Assemblée Générale**

. Mot de bienvenue du Président

. Appel des membres et vérification des pouvoirs

. Désignation de deux scrutateurs

- . Approbation du procès-verbal de l'AG du 6 septembre 2020
- . Rapport moral par le Président
- . Rapport d'activités par le secrétaire
- . Rapport de la saison sportive 2020-2021
- . Rapport financier du trésorier
- . Rapport des vérificateurs aux comptes
- . Vote des différents rapports
- . Renouvellement du mandat des vérificateurs aux comptes
- . **Intervention des invités - partenaires**
- . Election des candidats au Comité Directeur
- . Election du bureau / Election du Président
- . Présentation par le Président des actions à mener pour la saison 2021-2022
- . Présentation des tarifs des cotisations club et des licences pour la saison 2021-2022
- . Présentation du budget prévisionnel 2021-2022 par la trésorière
- . Vote des tarifs et du budget prévisionnel
- . Questions diverses
- . Mot de clôture du président et Vin d'honneur

Désignation de deux scrutateurs

Deux scrutateurs sont désignés pour le vote des candidats au Comité Directeur :

BERTHON Alexa, Philippe PICOT

Approbation du P V de l'AG du 06 septembre 2020

Sur demande du Président, et aucune observation n'ayant été formulée, le PV de l'A.G du 6 septembre 2020, publié sur le site de la Société, est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral du Président Jean-Paul BISIAUX

Mesdames et messieurs les membres du Comité Directeur

Chères adhérentes et adhérent de la Société de tir de Châteauroux,

Madame Florence PETIPEZ Vice-Présidente du Conseil Départemental,

Monsieur Gi AVEROUS, Maire de Châteauroux,

Monsieur Denis MERIGOT, responsable des sports Mairie de Châteauroux,

Monsieur Jean-Emmanuel FRONTERA, Président du Comité de Tir de l'Indre,

Monsieur Lucas DE CLERCK Directeur de l'armurerie BONNIN,

C'est évidemment une saison sportive 2020-2021 compliquée qui se termine avec notre Assemblée Générale.

Chers amis,

Avant de débiter notre Assemblée Générale permettez-moi de rendre un dernier hommage à notre ami Alain MENET décédé tragiquement cette année ainsi qu'à l'une des figures du tir de notre département Monsieur Bernard DURANTET disparu à la suite à une longue maladie. Merci de respecter une minute de silence en leur honneur. Je vous remercie.

Pour satisfaire à nos us et coutumes, je me dois de vous adresser le rapport moral relatif à l'année sportive écoulée.

Il s'agit pour moi d'un moment particulier, puisque, après 4 années de présidence, j'ai pris la décision de passer le flambeau.

Il ne s'agit pas d'une fuite en avant, bien au contraire, et que mes quelques supporters se rassurent, j'ai bien l'intention de continuer le combat afin que notre club maintienne sa marche évolutive.

Il faut que toute association préserve son esprit novateur et que des idées ambitieuses viennent remettre en question les projets d'avenir.

Comme vous en avez tous conscience, l'année sportive écoulée a été rythmée par une crise sanitaire persistante, comme la saison dernière.

Nous n'avons eu d'autres prérogatives que celles imposées par la protection des adhérents et du club.

Dans des conditions restrictives, nous nous sommes efforcés de continuer notre progression en continuant nos travaux, en recrutant des compétiteurs, des enfants, des tireurs loisirs masculins et féminins et dans une mesure générale de maintenir les entraînements, en adaptant notre accueil et la protection des sportifs. Notre effectif de 130 adhérents n'avait jamais été atteint.

Progressivement nous avons imposé des tireurs qui, sous les couleurs de Châteauroux se sont incrustés dans les classements des concours locaux, départementaux et Régionaux et nous étions bien en marche pour aller prendre la température des championnats de France.

Ce n'est que partie remise.

Sur le plan matériel, la remise en état des locaux s'est réalisée de façon spectaculaire, avec des élus qui nous ont fait confiance, depuis plusieurs années. Sans eux, rien n'aurait pu être reconstruit et nous ne remercierons jamais assez M. Gil AVEROUS Maire de Chateauroux, mais aussi le Département en la personne de Madame Florence PETITPEZ ...et de bien d'autres soutiens financiers et humains...

Les sponsors sont de plus en plus compliqués à obtenir, surtout dans une ville aux nombreuses associations, clubs sportifs et avec une vie événementielle relancée.

L'armurerie BONNIN, le garage PERIER HONDA, l'entreprise de récompenses sportives JM SAUNIER nous sont fidèles, suivant leurs possibilités.

Sur le plan interne, nous avons pu garder l'esprit familial, et si nous avons été en mesure de conduire cette modernisation, c'est grâce à la fraternité qui caractérise un mélange affectif entre les anciens et les nouveaux. La sagesse et le dynamisme.

Vous pouvez être fiers de vous et j'ai pu diriger notre équipe de direction avec plaisir, satisfaction et bonheur. Lorsqu'un problème de santé m'a écarté plusieurs mois du club, j'ai obtenu un soutien précieux et surtout, le club a continué sa progression.

Merci Christian, merci Jean-Paul, merci les Patricks, merci Gégé, Alain, Patrice et les autres qui se reconnaîtront.

Aujourd'hui, nous allons continuer notre chemin, tranquilles mais déterminés, sereins mais vigilants, prudents et ambitieux... et nous allons réussir.

Nous sommes propriétaire de notre stand et du terrain qui l'entoure et j'ai souhaité entreprendre la récupération d'une grande partie nos terres (10.000 m2) qui était occupée par un cultivateur.

Très prochainement nous réaliserons les clôtures et un peu plus tard, nous nous efforcerons de planter un maximum de végétations.

Nous sommes très visibles sur l'axe de passage et même l'autoroute et nous donnerons un meilleur aspect aux abords de chateauroux métropole.

Il nous reste encore bien des aménagements à budgéter sur nos pas de tir, mais nous y arriverons....

Je terminerais mon rapport sur un grand projet car il faut toujours de l'ambition pour avancer...

La construction d'un pas de tir 100 mètres. Nous avons la place et le courage...Ce quatrième élément n'est pas un caprice de président ou une ambition démesurée. Il répondra simplement à l'évolution des armes, des plaisirs des jeunes et moins jeunes...Nous y mettrons le temps qu'il faut mais on le réalisera.

Voilà, il nous reste à vous proposer une nouvelle équipe, non révolutionnaire, mais modernisée, pour préparer l'avenir du club et éviter les transitions compliquées.

Encore un grand merci à tous et vous pouvez compter sur moi pour continuer le combat à vos côtés. Soyez tous rassurés à propos de l'avenir, la STC a de beaux jours devant elle.

Merci de votre attention

Rapport d'activité du Secrétaire Christian DEVAUX

Chers amis,

Avant de vous relater les activités de la STC lors de la saison dernière je voudrais vous apporter quelques précisions sur le nombre de nos licences.

Cette saison nous avons enregistré une progression de **47%** de nos licenciés par rapport à la saison précédente et cela malgré **21** départs.

En cette fin de saison la STC compte **131** membres qui se répartissent ainsi :

96 adultes masculins, **16** adultes féminines, **12** jeunes (filles et garçons) âgés de 10 à 18 ans auxquels il faut ajouter **7** membres d'honneur. (Il s'agit de personnes extérieures, amis, conjoints, enfants... de licenciés, qui rendent des services à la S.T.C. et qui sont dispensées du paiement de la cotisation club.

Nous avons enregistré **62** nouvelles licences et **62** renouvellements. Le taux de renouvellement s'est élevé à **70 %**.

Moyenne d'âge général : **46** ans (renouvellement = 57 ans – nouveaux licenciés = 38 ans)

Pour la saison qui vient de débiter le taux de renouvellement à atteint seulement 24% au 28 août 2021. Nous comptabilisons la signature de deux nouvelles licences. Il s'agit de deux jeunes un cadet et un junior.

Le compte rendu d'activité que je vais vous lire, fait état de toutes les tâches qu'il a fallu remplir pour que le club puisse d'abord fonctionner, et ensuite pour que la pratique de notre sport se fasse dans les meilleures conditions possibles.

Je rappelle que le bon fonctionnement de la STC repose exclusivement sur des membres bénévoles que sont principalement les tireurs qui acceptent de venir aider à toutes les activités de l'association, en

particulier les concours que le club organise, mais aussi à toutes les opérations d'entretien de nos installations, les permanences, les travaux de modernisation...

Je vais vous donner lecture de ce qui a été mené à bien durant cette année :

Organisation de manifestations publiques :

- Participation au forum des associations
- Préparation et organisation de deux concours internes,
- Participation au challenge régional organisé par la ligue régionale pour les très jeunes tireurs.
- Organisation d'une séance d'initiation pour 5 personnes féminines de la mairie de Châteauroux
- Organisation et gestion des entraînements 25 m et ensuite 10 et 50 m par la mise en place de créneaux horaires avec réservation obligatoire des postes de tir.
- Gestion tout au long de la saison des séances des tirs contrôlés destinées aux licenciées détenteurs et futurs détenteurs d'armes de poing.
- Visite du Centre National de Tir Sportif (CNTS par les élèves de notre école de tir. A cette occasion les élèves étaient accompagnés par les parents et les animatrices et animateurs du club

Organisation administrative :

- Organisation de la présente Assemblée Générale
- Gestion des licences de la saison sportive 2020-2021
- Délivrance d'avis préalable,
- Création et renouvellement des carnets de tir,
- Relations avec le Comité de tir de l'Indre avec la ligue Régionale et la Fédération
- Inscriptions des nouveaux tireurs et leur intégration dans la Société,
- Gestion des stocks de consommables pour les tirs, (bouteilles d'air comprimé, cibles, porte-cibles, gommettes, cartouches, plombs) etc...
- Saisie et suivi comptable des opérations bancaires,
- Communication via le site internet et via la messagerie.
- Préparation, envois et suivi des diverses demandes de subventions demandées auprès du Conseil Régional, du Conseil Départemental, de la municipalité de Châteauroux, de la municipalité de Déols, de la ligue régionale de tir,
- Recherche et signature de deux mécénats.
- Préparation et commandes d'équipements vestimentaires aux couleurs du club (vestes de présentations, polos, casquettes).
- Mise à disposition de créneaux horaires au stand R. PERROCHON pour la formation et l'entraînement des policiers municipaux de la ville de Châteauroux et pour deux policiers de la commune de Saint-Florent/cher
- Demande et participations de deux licenciés la formation régionale CAC. (Certificat de compétences CAPACITE A ACCUEILLIR ET CONSEILLER).
- Organisation de 4 réunions de travail et de 3 réunions du Comité de Direction.

Organisation technique :

- Entretien général du stand et de ses abords : tontes diverses, enlèvement des déchets (cartons, douilles.), nettoyages divers et variés.
- Gestion de la troisième tranche de travaux, recherches d'entreprises, de financements et suivi des travaux (remplacement fosse septique, installation de 5 cibles électroniques, reconstruction avec rehaussement des murs périphériques et des pare-balles du stand 50 m...)

En conclusion, sans les bénévoles il n'y aurait pas de Société de Tir de Châteauroux. Nous parlons ici de bénévolat, il s'agit de donner, un peu de son temps, dans la mesure de ses possibilités. Par ailleurs ce sont toujours des moments très conviviaux que nous partageons.

Merci aux membres du Comité Directeur et aux autres licenciés qui en dehors de leur activité sportive se sont mobilisés durant toute la saison en consacrant plusieurs heures, voire au total plusieurs journées sur leur temps libre pour le club.

Merci de votre attention

Compte rendu sportif par le Secrétaire Christian DEVAUX

En raison de la reprise de la pandémie de la COVID-19 et de ses conséquences sur le fonctionnement des clubs la saison sportive officielle 2020-2021 a été amputée de toutes ses compétitions officielles (départementaux, régionaux, nationaux).

Seules quelques concours organisés par certains clubs du département et de la région ont été en mesure de se dérouler.

Le concours du championnat départemental que nous devions réaliser au mois de mai dernier a été annulé en raison des conditions sanitaires imposées par le confinement.

Au terme de cette saison complètement tronquée, nous avons toutefois été en mesure de prendre part à deux concours organisés par le TIR BRENNOU et le club de tir de VIERZON.

Nous avons au sein de la société organisé deux concours internes au 25 m qui se sont disputés en milieu semi-ouvert

De plus nos élèves de l'école de tir ont été en mesure de participer au challenge régional 10 mètres carabine et pistolet organisé pour les jeunes tireurs par la ligue de tir de la région centre.

Ce challenge à la particularité de se disputer sur quatre matchs deux matchs en juin et 2 matchs en septembre-octobre) qui sont réalisés au sein même des clubs.

Les résultats sont envoyés à la ligue qui établit ensuite les classements par catégories d'âges des poussins aux juniors.

Au total 11 jeunes du club ont été inscrits à la carabine ou au pistolet.

CLASSEMENTS PROVISOIRES APRES DEUX EPREUVES

Carabine 10 m catégorie POUSSINS 37 engagés au niveau régional

CHARLOT Maëlyne se classe 9^{ème} et MULLER-RICHARD Evan se classe 21^{ème}

Carabine 10 m catégorie BENJAMINS 55 engagés au niveau régional

CHARLOT Gabriel est actuellement à la 43^{ème} place

Carabine 10 m catégorie MINIMES

GUILLEBAUD Akim, PILARD Valentin et VALOIS-BRUNET Enzo n'ont pas été en mesure de prendre part au 2 premiers matchs.

Carabine 10 m catégorie CADETS 44 engagés au niveau régional

BOUTIN-DUCHEMIN Adrien est pour le moment à la 31^{ème} place. PRODAULT Alice qui n'a effectué qu'un seul match se trouve à la 43^{ème} place.

Pistolet 10 m catégorie BENJAMINS 14 engagés au niveau régional

DESRIER Lilween est provisoirement à la 3^{ème} place et BEAUCHAMPS Christopher à la 5^{ème} place

Bravo à eux tous et souhaitons-leur d'améliorer leur classement respectif aux cours des deux prochaines épreuves.

CONCOURS EN INTERNE

- **Concours 25 mètres les 20 et 21 mai 2021**
28 participants
- **Concours TAR 25 mètres pistolet et revolver le 12 juin 2021**
19 participants
Les résultats de ces deux concours ont été publiés sur notre site.

CONCOURS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX

Au cours de cette saison nos adhérents ont été en mesure de participer à uniquement deux concours :

- **Le challenge de la Société de tir de Mézières en Brenne (TIR BRENNOU) les 5 et 6 juin 2021**
11 engagements.
4 médailles d'or en individuel et 2 médailles d'or par équipe
3 médailles d'argent en individuel
3 médailles de bronze en individuel
- **Le concours amical du club de tir de VIERZON les 3 et 4 juillet**
8 engagements
1 médaille d'argent en individuel

Merci de votre attention

Compte rendu financier 2020-2021 du trésorier Patrick MOUROUX

Le montant des dépenses pour la saison 2020-2021 s'est élevé à **183 229.73 €** (96 647.96 € l'an dernier).
Le montant des recettes a, quant à lui, représenté la somme de **161 366.47 €** (125 358.96 € l'an dernier)

Nos recettes proviennent cette année :

- De la vente des licences : **18 365.50 €**
- De la subvention de fonctionnement de la Municipalité de Châteauroux: **1 881.00 €**,
- De la subvention de fonctionnement du Conseil Départemental : **1 000 €**,
- De la vente interne de munitions et cartons : **3 500.00 €**,
- De la vente de vêtements (vestes, polos, casquettes...) : **2 032.00 €**
- De 2 mécènes que nous remercions (l'armurerie BONNIN et le garage PERIER HONDA) : **1 500 €**

Pour la réalisation des travaux :

- De la subvention de la municipalité de Châteauroux : **60 000.00 €**
- De la subvention du Conseil Régional : **6745.00 €**
- De la subvention investissement du Conseil Départemental : **4.000 €**
- De la subvention FAPA du Conseil Départemental : **3 000.00 €** (somme qui sera versée pendant la saison 2021-2022)

- De la subvention de la Ligue de Tir Région Centre : **1 988.00 €**

Nos postes de dépenses les plus importants :

- Le montant des travaux d'aménagement du club : **82 480.64 €** (43 662.61 l'an dernier),
- Achat et installation cibles électroniques : **17 954.92 €**
- Le paiement des licences à la F.F.Tir : **9 910.00 €**
- Le montant de nos impôts locaux pour le stand : **2778.00 €** (1 006.00 € l'an dernier),
- Le montant global des achats nécessaires (eau, électricité, assurances, fournitures sportives et administratives, poste téléphone, entretien matériel) : **12 510.18 €**
- La seconde échéance du remboursement du prêt de 4 000 € consenti par le Comité de tir de l'Indre : **1 000 €**
- L'achat de Vêtements et accessoires (vestes, polos, casquettes, autocollants...) **4 586.00 €** (vestes-polos : 4586.00 €, casquettes -autocollants : 1 454.00 €, achat pistolet d'occasion : 100.00 €)

Au terme de l'exercice comptable arrêté à la date **du 6 aout 2021**, la situation de trésorerie de la Société de Tir était la suivante :

- Compte chèque : solde créditeur de **7 576.82 €**
- Compte livret A : solde créditeur de **10 796.74 €**
- Caisse : Solde créditeur de **102.03 €**
- Compte EP sur livret : **63,17 €**
- Parts sociales de **15.00 €**

Soit un total des disponibilités de **18 553.76 €**

Les deux contrôleurs aux comptes Messieurs Rachid EL MALKI et Laurent MUSCHIK assurent qu'ils ont été en mesure de consulter l'ensemble des documents comptables de la Société et indique que ceux –ci ne présentent aucune anomalie.

Merci de votre attention

Rapport des vérificateurs aux comptes

Messieurs Laurent MUSCHIK et Rachid EL MALKI indiquent que conformément à la mission confiée, ils ont été en mesure de vérifier les comptes de la SOCIETE DE TIR DE CHATEAUROUX clos au 6 aout 2021 et qui portaient sur la période de la saison sportive 2020-2021.

Tous les documents comptables nécessaires à leur examen ont été mis à leur disposition. Qu'ils ont été en mesure d'effectuer, dans de bonnes conditions, tous les contrôles et vérifications en respectant les principes de diligence généralement admis.

En conséquence, ils prononcent que l'Assemblée Générale peut approuver les comptes de l'exercice 2020-2021 qui ont été présentés par le trésorier de la Société.

Election des candidats au Comité Directeur

Le secrétaire explique à l'assemblée que le Comité de direction de la Société de tir de Châteauroux doit être composé d'au moins 6 membres avec un maximum de 21. Actuellement il se compose de 16 membres. Candidats au Comité de Direction.

Il s'agit de :

- Madame Véronique LANYI ; Messieurs François-Xavier LHOPITALIER, Régis LE GAL, Fabien LANYI, Jérôme BABIN DE LIGNAC,

DEMISSIONS 2021 Monsieur Thierry VINCENT

ELECTION CANDIDATURES 2021

Distribution des bulletins de vote avec les explications et la procédure de dépouillement.

SONT ELUS AU COMITE DIRECTEUR :

50 votants. 0 bulletin nul. Le vote à bulletins secrets a donné les résultats suivants :

- Véronique LANYI : 44 voix
- François – Xavier LHOPITALIER : 47 voix
- Régis LE GAL : 48 voix
- Fabien LANYI : 44 voix
- Jérôme BABIN DE LIGNAC : 46 voix

ELECTION DU BUREAU

Membres présents ou représentés : 21

Le quorum étant atteint l'élection du bureau peut se dérouler normalement.

Compte tenu des candidatures présentées, un vote se déroule à bulletins secrets. Sont élus :

- **PRESIDENT** : Patrick MOUROUX : 22 voix
- **1er VICE PRESIDENT** : Jean-Paul BISIAUX 21 voix
- **2 -ème VICE PRESIDENT** : Gérard BASTARD 21 voix
- **3 ème VICE PRESIDENT** : Franck AUDONNET 20 voix
- **SECRETAIRE** : Christian DEVAUX : 20 voix
- **SECRETAIRE ADJOINT** :
- **TRESORIER** : François GRABOWSKI 20 voix
- **TRESORIER ADJOINT** :

PRESIDENT D'HONNEUR : Michel LANGLOIS : 21 voix

AUTRES MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION : Véronique LANYI, Marcel GODIN, Jean-Paul KIEFFER, François MANCHON, Dominique GINGAST, Pierre BELLERT, Daniel SELMANE, Alain DANJOUX, Christian RETAILLEAU, Jérôme BABIN DE LIGNAC, François-Xavier LHOPITALIER, Fabien LANYI, Ophélie RAMBERT, Patrice CAMPAN, Régie LE GAL.

Le secrétaire sera chargé de faire parvenir la liste du nouveau bureau auprès de la Préfecture de l'Indre, de la jeunesse et sport, de la fédération française de tir, de la ligue Régionale de tir et du Comité Départemental de tir de l'Indre.

Renouvellement du mandat des vérificateurs aux comptes.

Messieurs Rachid EL MALKI et Laurent MUSCHIK acceptent de renouveler leur candidature de vérificateur aux comptes pour la saison 2021-2022.

Les deux candidatures sont acceptées à l'unanimité par les membres de l'assemblée.

Présentation du budget prévisionnel 2021-2022 par le Président Patrick MOUROUX

J'évoquerai le budget prévisionnel de la saison 2021-2022.

Ce budget présente de nombreux projets dont :

- Suite et fin de la mise en service de cibles électronique du stand 10 m
- Isolation phonique entre la salle d'accueil et le pas de tir 25 mètres
- Achats de plusieurs armes
- Inscriptions d'adhérents à divers stages (arbitres, animateurs...)

- Adaptation des horaires d'ouvertures du stand (COVID, choix des licenciés)
- Répartition des rôles de chacun des membres du Comité de Direction

A noter que les frais de fonctionnements (eau, électricité, assurances, ...) vont augmenter ainsi que les impôts. Vigilance donc sur la trésorerie.

Merci de votre attention

Présentation des tarifs des cotisations club et des licences pour la saison 2021-2022

↓ CATEGORIES TARIFS	Licence FFTir	Cotisation S.T.C. →	TOTAL	Réduction Cotisation S.T.C.
ADULTES : Seniors : 1.2.3 – Dames : 1.2.3	80.50 €	74.50 €	155.00 €	
JEUNES : Cadets -Juniors (fille et garçon)	00.00 €	62.00 €	62.00 €	
ECOLE DE TIR : Poussins-Benjamins-Minimes (fille et garçon)	00.00€	32.00 €	32.00 €	
SECOND CLUB (toutes catégories)	0.00 €	100.00 €	100.00 €	
Pack famille (2 ^{ème} , 3 ^{ème} membre d'une même famille et au-delà)	0.00 €	0.00 €		10.00 €

Vote des divers rapports et tarifs des cotisations club pour la saison 2020-2021

Le rapport moral présenté par le président est adopté à l'unanimité

Le rapport d'activités présenté par le secrétaire est adopté à l'unanimité

Le compte rendu sportif présenté par le secrétaire est adopté à l'unanimité

Le rapport financier et le budget prévisionnel présentés par le trésorier sont approuvés à l'unanimité.

Les nouveaux tarifs des licences sont adoptés à l'unanimité

Mot de clôture du président et invitation au vin d'honneur.

Le secrétaire

Le Président Jean-Paul BISIAUX


